

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

réuni le 08 novembre 2019
 de 18h à 20h

PARTICIPANTS

	Présents	Absents	Excusés
Directeur /directrice	Mme GOIS, M. GONTHIER		
Enseignants de l'école	Mmes SAMIER, DUHAMEL, DUFOUR, M. SZKUDLAREK		Mme LALOUX
Maire	MM. NOTTEBOOM, TRANCART		
Conseiller municipal	M. ANCELIN		
Président du RPI	M. BERNARDIN		
Délégués des parents d'élèves	Mmes GAUTRAND, DEBRIE, FOURAY, BEUVRIER, TORCHY, HOUET MM. ADAM, LUGINBÜHL		Mmes LAHAXE, LEFEBVRE

THEMES ABORDES

ORDRE DU JOUR

<input type="checkbox"/> Vote du règlement intérieur <input type="checkbox"/> Projet d'école <input type="checkbox"/> Avis et suggestions sur la vie de l'école : - rythmes scolaires - actions pédagogiques - utilisation des moyens alloués - intégration d'enfants handicapés - activités périscolaires - restauration scolaire - hygiène scolaire - protection et sécurité	- Vote de fusion des conseils d'école - Résultats des élections - Vote par correspondance pour la rentrée 2020 - Vote du règlement intérieur et PPMS - Effectifs et répartitions - Préparation de la rentrée 2020 - Présentation des comptes des coopératives scolaires - Projets scolaires - Protocole d'urgence d'accueil des élèves - Questions diverses
---	--

- utilisation des locaux scolaires
 - autre(s) à préciser
- ☐ **Informations sur :**
- le choix des fournitures
 - l'organisation de l'aide spécialisée
 - les rencontres parents/enseignants
 - autre(s) à préciser

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Orientations et décisions prises :

✓ **Vote de fusion des conseils d'école**

Mme GOIS présente le projet de fusion des deux conseils d'école. Après délibération, le projet est adopté à l'unanimité.

✓ **Résultats des élections**

Madame GOIS présente le procès-verbal des élections de l'école de Grémévillers.

Grémévillers : 154 inscrits / 78 votants / 3 blancs ou nuls / 75 suffrages exprimés / Taux de participation : 50,65 %

Quotient : 18,75

4 parents de la liste de parents non constituée en association sont proclamés élus titulaires (Mmes Beuvrier, Debrie, Houet, Gautrand) et 4 parents sont élus suppléants (M. ADAM, Mmes Lefebvre, Fouray, Lahaxe).

Monsieur GONTHIER présente le procès-verbal des élections de l'école de Morvillers.

Morvillers : 90 inscrits / 71 votants / 5 blancs ou nuls / 66 suffrages exprimés / Taux de participation : 78,89%

Quotient : 33

2 parents de la liste de parents non constituée en association sont proclamés élus titulaires (Mme TORCHY et M. LUGINBÜHL).

Soit six parents élus titulaires et quatre suppléants (Grémévillers) pour l'ensemble du RPI.

✓ **Vote par correspondance pour la rentrée 2020**

Mme GOIS présente le projet de vote par correspondance pour la rentrée 2020. Après délibération, le projet est adopté à l'unanimité.

Pour la rentrée 2020, les élections des représentants des parents d'élèves se feront uniquement par correspondance (par voie postale ou par le biais du cahier de liaison de l'élève).

✓ **Vote du règlement intérieur et PPMS**

Mme GOIS présente le règlement intérieur type départemental et donne le lien pour les consulter en ligne (<http://www.ac-amiens.fr/dsden60/058-reglement-type-departemental-dans-l-oise.html>). Elle rappelle la nouvelle obligation de scolarisation des enfants de 3 ans. Elle fait la lecture des annexes des écoles du RPI modifiées l'année dernière. Après délibération, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Mme GOIS et M. GONTHIER informent que les PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sureté) sont inchangés. Mme GOIS informe que des bouteilles d'eau et des seaux doivent être mis à disposition à l'école de Grémévillers dans les locaux de confinement dans lesquels des points d'eau et sanitaires sont absents.

Mme GOIS et M. GONTHIER informent que des exercices d'évacuation et de confinement seront effectués dans l'année scolaire et que des exercices ont déjà été effectués avant les vacances de la Toussaint.

✓ **Effectifs et répartitions**

Mme GOIS présente les effectifs à la rentrée 2019 :

14 élèves de Petite Section
23 élèves de Moyenne Section
24 élèves de Grande Section
14 élèves de CP
17 élèves de CE1
27 élèves de CE2
12 élèves de CM1
17 élèves de CM2
Soit 148 élèves répartis dans 6 classes.

Mme GOIS présente les répartitions :

26 élèves de PS-MS (14PS / 12MS), classe de Mme DUHAMEL
25 élèves de MS-GS (11MS / 14GS), classe de Mme GOIS
24 élèves de GS/CP (10GS / 14CP), classe de Mme SAMIER
24 élèves de CE1/CE2 (17CE1 / 7CE2), classe de M. SZKUDLAREK
25 élèves de CE2/CM1 (20CE2 / 5 CM1), classe de M. GONTHIER
24 élèves de CM1/CM2 (7CM1 / 17 CM2), classe de Mme LALOUX.

✓ **Préparation de la rentrée 2020**

Mme GOIS présente les effectifs pour la rentrée 2020 :

17 élèves de PS
16 élèves de MS
23 élèves de GS
24 élèves de CP
14 élèves de CE1
17 élèves de CE2
27 élèves de CM1
12 élèves de CM2
Soit 150 élèves.

✓ **Présentation des comptes des coopératives scolaires**

Mme GOIS présente les comptes de la coopérative scolaire de Grémévillers.

Le bilan est équilibré avec 4256 € en dépenses et 3925 € en recettes.

Un montant de 9206 € figure sur les comptes.

Mme GOIS rappelle que ce montant est dû à un leg à l'école et que ce dernier est utilisé progressivement en équipements de la maternelle profitant ainsi à l'ensemble des élèves du RPI.

M. GONTHIER informe que les comptes de la coopérative scolaire de Morvillers sont tenus par

Mme LALOUX, dont l'absence est excusée, et qu'il ne peut pas détailler les recettes et les dépenses. Toutefois, M. GONTHIER précise que le bilan est équilibré et validé par l'OCCE 60. L'actif est égal au passif (4734,40 €) avec un arrêté de caisse de 233,04 € et avec un montant de 4501,36 € qui figure sur les comptes.

✓ **Projets scolaires**

Mme GOIS informe que le spectacle de Noël financé par le SIRS est un spectacle théâtral intitulé Grenouille et Dragon. Ce dernier sera proposé à l'ensemble des élèves du RPI à la salle des fêtes de Morvillers, le jeudi 19 décembre 2019 après-midi.

Mme GOIS informe que le SIRS offre également aux élèves un livre et un goûter qui seront remis le vendredi 20 décembre, le matin à Morvillers et l'après-midi à Grémévillers.

M. NOTTEBOOM demande les besoins pour le spectacle. Mme GOIS précise que la salle devra être ouverte dès le midi pour l'installation du prestataire et que la salle doit être chauffée et assombrie au maximum.

M. BERNARDIN informe que deux autocars ont été réservés pour le transport des élèves de Grémévillers vers la salle des fêtes de Morvillers, pour 15H15.

Mme GOIS précise que l'Association des Parents d'Elèves offre une subvention de 300 € par classe pour les projets scolaires.

Mme GOIS présente le projet « Déchets » en lien avec une animation proposée par la CCPV à la bibliothèque de Grémévillers. M. BERNARDIN précise que cette animation, en dehors de l'école, est destinée aux enfants ET aux adultes.

Mme GOIS informe que les élèves de la Maternelle assisteront à un spectacle à l'école .

M. GONTHIER présente les projets musique et USEP de l'école de Morvillers. Le SIRS finance le projet musique, un projet avec l'intervention de Mme WESTENBERG, de l'EMION Songeons. Les élèves de la classe de Mme LALOUX suivront des séances de Musique à compter de janvier 2020.

Le projet USEP des classes de Morvillers sera financé par la coopérative scolaire de Morvillers. Les rencontres commenceront en mars-avril 2020.

Mme GOIS rappelle les projets EPS. Les élèves du RPI bénéficieront d'un semestre de natation (1^{er} semestre : classes de Morvillers ; 2nd semestre : classes de Mme SAMIER et M. SZKUDLAREK) et d'un semestre de pratiques physiques et sportives au gymnase de Songeons (1^{er} trimestre : classes de Mme SAMIER et M. SZKUDLAREK ; 2nd semestre : classes de Morvillers).

Mme GOIS rappelle les séances de bibliothèque avec Mme PATTINIER, ancienne enseignante du RPI. M. GONTHIER précise qu'à l'école de Morvillers, Mme PATTINIER se déplace, chaque 2^{ème} vendredi après les vacances, avec des caisses de livres de la bibliothèque afin que les élèves de l'école puissent emprunter des livres.

✓ **Protocole d'urgence d'accueil des élèves**

Mme GOIS présente le protocole d'urgence d'accueil des élèves qui est inchangé.

Les directeurs informent les responsables des deux cars de l'absence de l'enseignant ainsi que les services de périscolaire.

En cas d'absence non remplacée d'un enseignant à Grémévillers, les élèves sont répartis dans les classes de l'école. Toutefois, en cas d'absence non remplacée d'un enseignant de Morvillers, les élèves seront répartis sur l'ensemble des classes du regroupement selon leur lieu de résidence. Les élèves domiciliés à Grémévillers seront répartis dans les classes de Grémévillers, les élèves domiciliés à Morvillers seront répartis dans la classe de Morvillers. Concernant les élèves domiciliés à Omécourt, ils seront répartis en priorité à Grémévillers puis à Morvillers selon les capacités d'accueil des écoles.

✓ **Questions diverses**

Les enseignants demandent au SIRS de prévoir le renouvellement des piles ou l'achat de piles rechargeables et de chargeurs pour remplacer les piles usagées, notamment des stylets des tableaux numériques.

Les enseignants informent des problèmes de néons qui clignotent et questionnent sur l'entretien du grillage à Grémévillers.

M. BERNARDIN informe les enseignants qu'une réunion d'information sur les Espaces Numériques de Travail (ENT ONE) aura lieu le jeudi 14 novembre à 18h.

Mme HOUET demande des informations sur la plainte portée contre un élève l'année dernière. Mme GOIS informe que l'école a été entendue mais qu'elle n'a aucune nouvelle à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Problèmes en suspens :

A Morvillers, le 29 novembre 2019

*GONTHIER Nicolas,
Directeur de Morvillers*